



**Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Sarthe
Du 27 février 2014
RÉCAPITULATIF DU DOSSIER**

(sous réserve des voies de recours)

Demandeur :	COMMERCES RENDEMENT Monsieur Jacques BLANCHARD
Nature du projet, surface de vente, situation géographique :	Réaffectation de 800 m ² de droits acquis d'un bâtiment existant dans l'ensemble commercial « Aria Park » situé sur la commune d'Allonnes
Décision de la C.D.A.C.	FAVORABLE

Demandeur :	SNC LIDL Monsieur Ludovic HERBIN ZA Isoparc 37250 SORIGNY
Nature du projet, surface de vente, situation géographique :	Extension de 158 m ² de la surface de vente du magasin à l'enseigne LIDL situé au Lieu-dit « Le Soleil » à ECOMMOY Création d'emploi : 1
AVIS DE LA CDAC	FAVORABLE